L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.——NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 10 JUILLET 1843.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.
ABONNEMENT:
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Le tout au de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, non au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme définitivement de la part de l'abonné, à moins qu'il ne le donne avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES: Huit pièches par ligne de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'ordre des annonces, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

A A A 1 ANNONCES pour l'année, en faveur des artisans et travailleurs, [illegible] de Mai, $60, les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $50; les agents pour les [illegible] et bateaux à vapeur, les marchands de [illegible] et autres commerçants, $40. Les [illegible] ne seront d'abord et avance.

Le prix des annonces étrangères aux cas [illegible] et retrait [illegible] semaine.

LES ANNONCES de naissances, de décès, les articles pour appeler l'attention du public, des ventes d'immeubles, meublés, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfices &c. &c. doivent payés au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne seront paralitre que par intervalles, seront payé pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui traitent d'une nature personnelle, [illegible] doivent être payées.

LES ANNONCES qui dépassent la ligne ordinaire des 8 lignes, sont payées à proportion.

LES ANNONCES de [illegible] de la ligne ordinaire des 8 lignes, sont payées à proportion.

LES ANNONCES qui ne portent pas la durée de l'insertion, seront payées pendant un mois et jusqu'à ordre.

LES ANNONCES qui ne seront pas publiées, à moins que le prix ne [illegible] payé d'avance, ou qu'il y ait un [illegible].

LES ANNONCES et autres ouvertes pour l'ameublissement public, [illegible] de nouvelles annonces, pendant la semaine [illegible] par [illegible].

LES ANNONCES de candidature [illegible] du public et [illegible] une annonce d'une nature politique, paraîtront double du [illegible].

STEAMER ENTRE NEW-YORK ET LIVERPOOL.

LE STEAMSHIP GREAT WESTERN,
Commandant James Hosken, Lieut. M. R.
ANNONCE:
De New York pour Liverpool. De Liverpool pour New York
Jeudi, 13 juillet. Samedi, 17 juin
Jeudi, 3 août. Samedi, 5 août
Jeudi, 19 octobre. Samedi, 23 septembre
Passage de New York à Liverpool, cent piastres et $5 de frais pour le maître d'hôtel.
Passage de Liverpool à New York, trente guinées et une guinée de frais de maître d'hôtel.
Les personnes demeurant à une distance, pourront en être avertis et en faisant prévenir l'hôtelier du prix du passage, assurer les meilleures places dans les cabines, non encore arrêtées.
Pour fret ou passage, s'adresser à
RICHARD IRWIN,
94, Front street, New York
8 juin

CABOTAGE.

POUR ST LOUIS—Le steamboat BENJAMIN FRANKLIN, capitaine Cassy, partira mercredi 12 courant à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
CH. DOANE & Co.
10 juin 69 Poydras

POUR LA PAROISSE PLAQUEMINES ET LA BAULZE.
Le GOVERNOR YELL, capitaine Augustin Lorenz, partira pour les ports ci-dessus les mercredis à 10 heures A. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à vis la rue St Louis, ou à
JACQUES LABORDE,
21 Vieille Levée
N B M Lorenz Lorenz ayant acheté de Martin Jouy dans sa part et entre intéressé dans le dit bateau, Comptant [illegible] Mai, $60, les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $50; les agents pour les [illegible] et bateaux à vapeurs, les marchands de [illegible] et autres commerçants, $40. Les [illegible] ne seront d'abord et avance.
10 juin 8 juillet

POUR ST LOUIS—Le steamer ECLIPSE, capitaine J W Gaston, partira lundi 10 courant à quatre heures P M. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
JOHN SHAW & co, Agents.
10 juin 21 Poydras

ARRANGEMENS POUR L'ETE.
Paquebot semi-hebdomadaire—Pour la côte, Pascagoulas, Biloxi, Pigeonniers, Baton Rouge, Port Hudson, Natchez et Bayou Sara. Le steamer BRILLIANT, capitaine Harris, partira de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis et dimanches à 10 heures A. M. et arrivera à la Nouvelle-Orléans le mardi et vendredi à 10 heures A. M. et arrivera à la Nouvelle-Orléans le mardi et le